

# 7 Jours Filpac CGT

N°51 - vendredi 27 sept. 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade

Redaction : Jean Gersin ([gersin@filpac-cgt.fr](mailto:gersin@filpac-cgt.fr))

Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - [www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr)

**On danse le Valls au petit bal de la Marine.** Les Roms, ce serait l'ennemi, selon l'expulseur en chef, premier flic de France. Un racisme de l'extrême droite qui gagne la droite ordinaire puis la droite de la gauche de gouvernement ? Une immonde manœuvre de diversion, oui ! Hollande matraque les salariés par l'impôt, les coups contre la retraite, l'emploi, le salaire et maintenant l'assurance maladie. Quoi de mieux pour détourner l'attention qu'une provocation sous forme de « petite phrase » du gouvernement pour emballer les médias aux ordres ? Tout est permis : un voyage de clown à Florange, une phrase social-fasco lâchée à la radio. Comme si ça ne suffisait pas, les vomissures de la Nazional-Marine tout le temps dans les médias, en prime time et au petit-dej... A ce jeu-là, si on ne réagit pas, on aura et l'austérité de gauche et le racisme de droite.

## Si la loi n'est pas la justice Révoltons-nous contre la loi Et battons-nous pour la justice

**La loi du 14 juin 2013, dite « sécurisation de l'emploi », transforme l'entreprise en enfer.** Cet ANI est un poison. 7 Jours Filpac CGT ne retire pas un mot des critiques tout au long de l'année écoulée contre l'accord CFDT Medef Majorité Hollande qui s'est transformé en loi. Les effets de cette loi se propagent comme un tsunami et provoquent un recul social historique qui accompagne l'économie du désastre :

- les directions d'entreprise, par la menace de décisions unilatérales autorisées par cette loi, convoquent de pseudo négociations dans lesquelles les syndicats sont sommés de dire oui à un déshabillage total du cadre social.
- Partout c'est un chantage au travail gratuit, à la baisse des salaires, sinon le patron appliquera une loi qui lui permet de procéder, autant de fois qu'il le veut, à des vagues de licenciements.
- Comme les auteurs de cette loi avaient déjà sévi, une loi transposait leur accord du 11 janvier 2008 (Medef CFDT gouvernement) sur la « rupture conventionnelle » en loi le 25 juin 2008 (*n° 2008-596, JO du 26 juin*), et modifiait le Code du Travail (*Art.1237-11 à 16*). Cette rupture était présentée comme un « divorce par consentement mutuel ». **La rupture conventionnelle est devenue le droit absolu des patrons de licencier et de déguiser ces licenciements en plan de départ volontaire.**

### La presse se parfume à l'ANI

Nice-Matin, Centre-France La Montagne, La Voix du Nord, Sud Ouest, Ouest France, Le Nouvel Observateur... Sous des appellations fantaisistes genre « *plan de départ volontaire* » ou « *plan social* », les directions des groupes de presse appliquent la loi issue de l'accord Medef CFDT, votée par le gouvernement. Des centaines d'emplois sont en jeu, dont la destruction est un effet d'opportunité donné par la loi de juin 2013 autorisant toutes les mobilités, toutes les précarités, tous les chantages. Le 2 octobre, en assemblée générale, les équipes de presse auront l'occasion d'en débattre et de prendre les dispositions qui s'imposent.

Ces deux lois assassinent le Code du Travail et les droits des salariés. Elles ne servent que les intérêts patronaux. Elles détruisent le peu de recours légaux à disposition des salariés et des syndicats pour contrebalancer les empiètements permanents du capital.

**La Filpac CGT préconise des actions nationales, coordonnées, contre l'isolement des pseudo négociations entreprise par entreprise. Cette loi, il nous faut la combattre. D'urgence. Sinon ce ne sera pas une saison en enfer, mais l'enfer comme saison unique.**

**Les lois en préparation contre les retraites et le régime santé de la sécurité sociale ont la cohérence du gouvernement précédent : faire payer aux salariés et la dette financière et les contrecoûts de la dépression de l'économie néolibérale. C'est l'offensive générale contre le coût du travail !**

1. **Le projet de loi contre la retraite** se situe dans la continuité de l'entreprise de destruction entamée par Fillon (2003) et Sarkozy Fillon (2010) : il augmente le temps de cotisations à 43 ans, ce qui met hors de portée des jeunes l'accès à une retraite solidaire, en raison évidente du chômage et de la précarité.

Ce projet anti retraite attaque également les retraités, puisque les pensions sont de fait désindexées et vont évoluer à la baisse. Pour ne pas pénaliser les patrons et mieux faire payer les salariés, le gouvernement reprend le projet Sarkozy de transférer les cotisations sociales au titre des allocations familiales payées par les seuls patrons vers l'impôt.

2. **Le projet de loi pour le financement de la Sécurité sociale vise directement les budgets des hôpitaux**, seule institution publique capable d'absorber dans ses services d'urgence la demande non satisfaite par la médecine de ville. Et c'est à l'hôpital public que le gouvernement veut imposer un nouveau tour de vis !

Le transfert permanent des remboursements aux complémentaires santé (dont une petite partie seulement est réellement mutualiste) amène le régime social de santé au bord de la privatisation.

3. **L'impôt est dévoyé pour ne cogner que les salariés dans le projet de loi budgétaire :**
  - la TVA va augmenter pour financer le crédit d'impôts versés aux patrons et aux actionnaires.
  - Les parents d'enfants scolarisés, les retraités ayant eu 3 enfants, sont surtaxés, en plus de la baisse de la valeur de la demi-part fiscale pour enfant et de la baisse du quotient familial.
4. **Le projet de loi Florange**, qui devait protéger les sites industriels et les emplois des prédateurs du genre Mittal, est réduit à un texte formel, qui botte en touche.

*La cohérence de toutes ces lois est celle de la croisade contre « le coût du travail », sous toutes ses formes : précarisation du travail et mise au chômage permanente, salaire direct, salaire social (pensions de retraite et prestations santé). La Filpac CGT préconise une campagne revendicative nationale englobant toutes les questions posées sous la forme suivante : « ils veulent baisser le coût du travail pour préserver les profits du capital. Battons-nous pour une augmentation générale des salaires, pensions et prestations sociales ! » Si le PIB a un sens – l'ensemble des valeurs ajoutées des entreprises du pays -, alors une part croissante doit aller au Travail pas au capital. C'est bien d'un mouvement national dont il s'agit. Et c'est bien une globalisation des revendications à laquelle il faut procéder, tant les questions sociales sont désormais imbriquées de façon inextricable.*

***Gouvernement et Medef se tiennent par la main, serrons-nous les coudes !***

